Agence du revenu du Canada

Protected B when completed Protégé B une fois rempli

For student / Pour l'étudiant

Tuition and Enrolment Certificate Certificat pour frais de scolarité et d'inscription

Year / Année	2022	1

Name and address of educational institution – Nom et adresse de l'établissement d'enseignement GEORGE BROWN COLLEGE P.O.BOX 1015, STATION B		School type Catégorie d'école 2		12 Flying school or club École ou club de pilotage				
TORONTO , ON M5T2T9 Canada		14		mber étudiant 24717			ro de compte	nber e du déclarant
Name of program or course Nom du programme ou du cours Computer Programming &Analysis	Session periods Périodes d'études	From YYYY D	Y/MM e	AAA	Y/MM A A/MM	Number of months part-time Nombre de mois à temps partiel	Number of months full-time Nombre de mois à temps plein	Eligible tuition fees, part-time and full-time Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein
Student Name	1	2022	01	2022	04	00	04	1431.10
Nom de l'étudiant	2	2022	09	2022	12	00	04	2355.95
Vo, Minh Nhat	3							
Student address - Adresse de l'étudiant 349-500 Kingbird Grove Scarborough, ON M1B 0E4	4		Т	otals - T	<u>Γotaux</u>	24 00	25 08	26 3787.05
25-FEB-2023 17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS) 1 4 8 6 3 2 5 4 0		Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2 Renseignements pour les étudiants: Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.						

See the privacy notice on the next page - Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante

Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

Protected B when completed Protégé B une fois rempli For student / Pour l'étudiant

Tuition and Enrolment Certificate Certificat pour frais de scolarité et d'inscription Year / Année 2022 2 12 Flying school or club Name and address of educational institution - Nom et adresse de l'établissement d'enseignement School type GEORGE BROWN COLLEGE Catégorie d'école École ou club de pilotage P.O.BOX 1015, STATION B TORONTO, ON M5T2T9 Student number Filer Account Number Canada Numéro d'étudiant Numéro de compte du déclarant 101224717 R Z 13 19 21 22 23 Name of program or course From To Number Number Eligible tuition fees. Session YYYY/MM YYYY/MM of months of months part-time and full-time Nom du programme ou du cours periods full-time part-time Computer Programming & Analysis De Frais de scolarité admissibles Périodes AAAA/MM AAAA/MM Nombre Nombre pour études à temps d'études partiel et à temps plein de mois à de mois à emps partie temps plein Student Name 2022 01 2022 00 04 1431.10 Nom de l'étudiant 2022 2 2022 09 12 00 04 2355.95 Vo. Minh Nhat 4 Student address - Adresse de l'étudiant Totals - Totaux 24 25 26 349-500 Kingbird Grove ່ ດຂ 00 3787.05 Scarborough, ON M1B 0E4 Canada Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition 25-FEB-2023 amount, complete the back of Certificate 2 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS) Renseignements pour les étudiants: 1 | 4 | 8 | 6 | 3 | 2 | 5 | 4 | 0 | Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.

Use this area to fill out your federal Schedule 11 and your provincial if applicable.	al or territorial Schedule (S11),	Utilisez cette section pour remplir votre annexe 11 fédérale, ainterritoriale (S11), s'il y a lieu.	si que votre annexe provinciale ou	
Fill out this area if you were enrolled in an institution or flyin Employment and Social Development Canada.	g school or club certified by	Remplissez cette section si vous étiez inscrit dans un établisse club certifié par Emploi et Développement social Canada.	ment, une école de pilotage ou un	
I certify that I work or intend to work in the occupation of		J'atteste que j'exerce ou que je compte exercer un emploi de		
(Type of occupation)		(Genre d'emplois)		
and was enrolled in the course identified in Box 13 to acquire or improve the skills in that occupation.		et que j'étais inscrit au cours indiqué à la case 13 en vue d'acquérir ou d'améliorer les compétences professionnelles pour cet emploi		
Student signature	Date (YYYYMMDD)	Signature de l'étudiant	Date (AAAAMMJJ)	

Personal information (including the SIN) is collected to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be used or disclosed for the purposes of other federal acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. It may also be disclosed to other federal, provincial, territorial, or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/acr-info-source.

		une personne désignée.				
I designate(Individual's name)	, my, to claim: (Relationship to you)	Je désigne, mon (ma) (Nom de la personne) personne pouvant demander:	(Lien de parenté)			
(1) \$(Federal tuition amount)	on line 32400 of their Income Tax and Benefit Return, or on line 36000 of their federal Schedule 2, as applicable.	(Montants fédéraux des frais de et de prestation	0 de sa Déclaration de revenus ons ou à la ligne annexe 2 fédérale,			
(2) \$ (Provincial or territorial amount)	on line 58600 of their provincial or territorial Form 428, or line 59090 of their provincial or territorial Schedule (S2), as applicable.	(Montant provincial ou territorial) provincial ou to ou à la ligne 59	0 de son formulaire 428 territorial, 1090 de son annexe t territoriale (S2),			
Note 1: The amount at line (1) ab transferable amount of your federa	ove cannot be more than the maximum al Schedule 11.	Remarque 1 : Le montant indiqué à la ligne (1) ci-dessus ne le montant maximal transférable de votre an				
Note 2: The amount at line (2) above cannot be more than the maximum transferable amount of your provincial or territorial Schedule (S11). Line (2) is not applicable to individuals who are residents of Quebec, Alberta, Ontario or Saskatchewan on December 31.		Remarque 2 : Le montant indiqué à la ligne (2) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe provinciale ou territoriale (S11). La ligne (2) ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec, en Alberta, en Ontario ou en Saskatchewan le 31 décembre				
Note 3: If you did not reside in the same province or territory as the designated individual on December 31, special rules may apply. For more details, call 1-800-959-8281.		territoire que la personne désignée, des règle	3 : Si, le 31 décembre, vous ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire que la personne désignée, des règles spéciales pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus, composez le 1-800-959-7383.			
Student signature	Date (YYYYMMDD)	Signature de l'étudiant	Date (AAAAMMJJ)			

Fill out this area if you are transferring unused current year amounts to a designated individual. Remplissez cette section si yous transferez des montants non utilisés de l'année courante à

Personal information (including the SIN) is collected to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be used or disclosed for the purposes of ther federal acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. It may also be disclosed to other federal, provincial, territorial, or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.